FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 29 MARS 1861.

LES PROSCRITS DE SICILE,

ROMAN INEDIT

PAR EMMANUEL GONZALES

X—Suite.

Giovanni avait atteint les premières maisons de la Cannelette, il voyait leurs hautes murailles se détacher dans l'ombre — Il était alors une lueur d'espérance : il pouvait rencontrer une porte ouverte pour y entrer et y jeter à la faveur de l'obscurité et de jusqu'à demain les chiens.

Mais tout à coup, à droite du chemin qu'il venait, on jet de lumière s'incendia à travers de vieux vitraux colorés. Un enfant venait d'allumer la lampe qui brûle pendant la nuit dans la chapelle.

Giovanni se souvint que cette église, à la porte de laquelle il avait passé avait encore droit d'asile. La pensée d'être sauvé avec Susanna fit battre violemment son cœur.

Il se dirigea vers la petite église, à la fille d'Israël, et Judith attachèrent sur l'énergumène, qui, sous deux aveux semblait vouloir se précipiter.

Les voyant arrêter l'un de l'autre, rougissant de son imprudence (car il comprenait bien que le prêtre pouvait compter sur les aveux), il prit un essor par la double tête de la vendeuse de la taillade, le jeune marquis s'élança vers la fille d'Isaac avec un cri de triomphe, et la saisissant par le bras :

— Arrêtez, dit-il, arrêtez-vous, ma père, ne pas respecter votre prisonnier, j'arrive du tout simplement vous dire : Cette fille est indigne de la protection que vous lui accordez au pied de cet autel.

Le bigot répéta le vieillard. Serait-elle indigne de la communion des fidèles !

— Elle est pure !

— Assez ! mon père, dit le prêtre d'une voix grave. Agenouillez-vous donc et priez sans crainte. Nous êtes sous la protection de Dieu.

Les cris, dominés par un respect instinctif, s'étaient peu à peu tus sous le porche de l'église, et on tranchait le seuil.

Un seul, sans égard pour la sainteté de ce lieu, entra dans le temple, et, faisant résonner ses talons du bruit de ses éperons, il marcha droit à l'autel.

Le prêtre, le sourcil froncé, fit quelques pas au devant de lui, mais, se ravisant tout à coup :

— Que voulez-vous, jeune homme ? dit-il d'une voix impérieuse.

— Je veux m'emparer de cet homme, répondit-il en désignant Giovanni du fouet qu'il tenait à la main.

— De quelles vieilles coutumes qui tombent en désuétude... Or, comme tu dis du roi, je suis le protecteur de l'église, et je ne souffrirai pas qu'on ait été souffrée, je réclame un fait et cette jeune fille, car l'un est un sujet pour moi à son souverain, et l'autre s'est entre mes mains paternelles.

— Mais, répondit le prêtre impassible, plaignons-le et prions pour eux, mon fils. Maintenant qu'ils ont touché l'autel, ils sont sous la protection de Dieu, et quiconque entrera ici pour les punir sous la garde de Dieu.

— Et comme il n'est pas seulement un sujet pour moi, c'est un meurtrier, et il est impossible à la protection de Dieu s'étende jusqu'à lui.

— Ce n'est certes pas de Dieu que vous devez parler, pour une étrangère de soustraire le coupable aux châtiments qu'il a mérités.

— Nous verrons si Dieu pour ne pas venir du Haut-Ciel en droit qu'on est pas moins impropre à punir le crime.

Après ces mots bruyants et un peu impies, le prêtre, se tournant vers le refuge désigné par Dieu lui-même par deux, n'étaient pas pour les hommes, mais pour ceux qui, par malheur, avaient commis un meurtre involontaire. Dieu lui-même l'a dit : si quelqu'un a tué son prochain de dessein prémédité, vous ne pourrez pas le prendre dans mon autel afin qu'il soit puni.

— Vous l'avez dit donc, mon père, le meurtrier ne peut être soustrait à la justice des hommes.

Cependant, continua le vieillard, depuis que le Christ, après avoir prêché l'amour du prochain et le pardon, est mort sur la croix pour racheter les péchés des hommes, nos rois, plein de confiance et de piété, nous ont concédé, à nous prêtres, un droit de vie et de mort. Ils ont voulu que quelques unes de nos églises, un refuge aux coupables, afin que ces criminels puissent racheter leurs fautes par la force et le repentir.

— Dois, interrompit Diodato, à tout de punir, vous persistez à ne pas vouloir me livrer cet homme et sa complice.

— Oui, je persiste.

— Eh bien, je vous jure par le nom de Dieu ici, car je serai faire si bonne garde autour de cette église qu'ils n'en pourront sortir.

Un meurtre jamais de faim dans la maison de son Dieu. Laissons des pauvres, mes enfants, je vous le répète défaut.

— Je ne tenterai pas, mon père, on à l'instant même, nous vous voyez, je les fais violemment enlever par mes aides.

— Que le donne ! s'écria le prêtre indigné. Portez la main sur la sainte, sacrilège, et je te frappe d'excommunication ainsi que tous ceux qui oseraient avec ténébreuses pour te prêter assistance.

Judith et Judith attachèrent sur l'énergumène, qui, sous deux semblant et debut de Diodato.

Les voyant s'approcher, rougissant de son imprudence (car il comprenait bien que le prêtre pouvait compter sur les aveux), il prit un essor par la double tête de la vendeuse de la taillade, le jeune marquis s'élança vers la fille d'Isaac avec un cri de triomphe, et la saisissant par le bras :

— Arrêtez, dit-il, arrêtez-vous, ma père, ne pas respecter votre prisonnier, j'arrive du tout simplement vous dire : Cette fille est indigne de la protection que vous lui accordez au pied de cet autel.

Le bigot répéta le vieillard. Serait-elle indigne de la communion des fidèles !

— Elle est pure !

— Assez ! mon père, dit le prêtre d'une voix grave. Agenouillez-vous donc et priez sans crainte. Nous êtes sous la protection de Dieu.

Les cris, dominés par un respect instinctif, s'étaient peu à peu tus sous le porche de l'église, on tranchait le seuil.

Un seul, sans égard pour la sainteté de ce lieu, entra dans le temple, et, faisant résonner ses talons du bruit de ses éperons, il marcha droit à l'autel.

Le prêtre, le sourcil froncé, fit quelques pas au devant de lui, mais, se ravisant tout à coup :

— Que voulez-vous, jeune homme ? dit-il d'une voix impérieuse.

— Je veux m'emparer de cet homme, répondit-il en désignant Giovanni du fouet qu'il tenait à la main.

— De quelles vieilles coutumes qui tombent en désuétude... Or, comme tu dis du roi, je suis le protecteur de l'église, et je ne souffrirai pas qu'on ait été souffrée, je réclame un fait et cette jeune fille, car l'un est un sujet pour moi à son souverain, et l'autre s'est entre mes mains paternelles.

— Mais, répondit le prêtre impassible, plaignons-le et prions pour eux, mon fils. Maintenant qu'ils ont touché l'autel, ils sont sous la protection de Dieu, et quiconque entrera ici pour les punir sous la garde de Dieu.

— Et comme il n'est pas seulement un sujet pour moi, c'est un meurtrier, et il est impossible à la protection de Dieu s'étende jusqu'à lui.

— Ce n'est certes pas de Dieu que vous devez parler, pour une étrangère de soustraire le coupable aux châtiments qu'il a mérités.

— Nous verrons si Dieu pour ne pas venir du Haut-Ciel en droit qu'on est pas moins impropre à punir le crime.

Après ces mots bruyants et un peu impies, le prêtre, se tournant vers le refuge désigné par Dieu lui-même par deux, n'étaient pas pour les hommes, mais pour ceux qui, par malheur, avaient commis un meurtre involontaire. Dieu lui-même l'a dit : si quelqu'un a tué son prochain de dessein prémédité, vous ne pourrez pas le prendre dans mon autel afin qu'il soit puni.

— Vous l'avez dit donc, mon père, le meurtrier ne peut être soustrait à la justice des hommes.

Cependant, continua le vieillard, depuis que le Christ, après avoir prêché l'amour du prochain et le pardon, est mort sur la croix pour racheter les péchés des hommes, nos rois, plein de confiance et de piété, nous ont concédé, à nous prêtres, un droit de vie et de mort. Ils ont voulu que quelques unes de nos églises, un refuge aux coupables, afin que ces criminels puissent racheter leurs fautes par la force et le repentir.

— Dois, interrompit Diodato, à tout de punir, vous persistez à ne pas vouloir me livrer cet homme et sa complice.

— Oui, je persiste.

— Eh bien, je vous jure par le nom de Dieu ici, car je serai faire si bonne garde autour de cette église qu'ils n'en pourront sortir.

Un meurtre jamais de faim dans la maison de son Dieu. Laissons des pauvres, mes enfants, je vous le répète défaut.

— Je ne tenterai pas, mon père, on à l'instant même, nous vous voyez, je les fais violemment enlever par mes aides.

— Que le donne ! s'écria le prêtre indigné. Portez la main sur la sainte, sacrilège, et je te frappe d'excommunication ainsi que tous ceux qui oseraient avec ténébreuses pour te prêter assistance.

Judith et Judith attachèrent sur l'énergumène, qui, sous deux aveux semblait vouloir se précipiter